

COLLOQUE PORTANT SUR LES DROITS LINGUISTIQUES

DROITS LINGUISTIQUES : IMAGINONS L'AVENIR — L'AJEFNB est heureuse de pouvoir vous annoncer que Justice Canada lui a accordé une généreuse subvention pour l'organisation d'un colloque, d'une durée d'une journée, qui portera, entre autres, sur la question d'éthique et des droits linguistiques et sur l'accès à la justice en français.

Le programme s'annonce des plus intéressants. L'AJEFNB sera en mesure de vous en dire plus long dans les prochains mois. Nous espérons pouvoir tenir ce colloque vers la mi-février 2005.

CAMP D'ÉTÉ 2004 TRÈS BIEN RÉUSSI !

Pour une deuxième année consécutive, l'AJEFNB a organisé un Camp d'été pour les jeunes de la province, dans le cadre du programme *Éducation Plus*. Le Camp a eu lieu du 27 juin au 2 juillet à la Faculté de droit de l'Université de Moncton.

Justice Canada a assuré le financement de la première phase du projet (préparation du matériel pédagogique), alors que le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick a financé la tenue même du Camp. Nous en profitons pour remercier **toutes** les personnes qui ont contribué au succès de cette activité ! Les commentaires des jeunes qui participent à ces camps sont très positifs.

L'Association espère pouvoir continuer à offrir des camps d'été en droit dans les années à venir.

GUIDE JURIDIQUE TERMINÉ

L'AJEFNB a lancé la 2^e édition de son *Guide*, lors de ses assises annuelles à Balmoral le 29 mai dernier. Tous les membres recevront un exemplaire gratuitement lors de la campagne annuelle de recrutement.

CAMPAGNE ANNUELLE DE RECRUTEMENT

Pour l'AJEFNB, l'automne, ça signifie RECRUTEMENT ! Pour la toute première fois dans son histoire, en 2004, l'AJEFNB a dépassé le cap des 260 membres ! C'est donc l'objectif qu'elle se fixe pour 2005. Le moment venu, nous vous demandons de ne pas oublier de renouveler votre adhésion à l'Association. L'AJEFNB dépend de votre appui pour faire avancer ses projets.

PROJETS DE L'AJEFNB

L'AJEFNB met toutes ses énergies à faire avancer des projets fort importants, dont voici les principaux : **Formulaire de procédure (droit de la famille)** : Ce projet en est à l'étape de la révision linguistique. Le formulaire et les annexes seront disponibles sur

CD-ROM et seront distribués gratuitement aux membres de l'AJEFNB.

Tome 7 du *Recueil d'actes juridiques (Corporations)* : Nous en sommes aux dernières étapes de révision linguistique. Le tome 7 viendra s'ajouter à la collection *Recueil d'actes juridiques*, qui compte actuellement 6 tomes portant respectivement sur les testaments, les transactions immobilières, les sociétés, la famille, les baux et les affaires. Comme par le passé, les tomes du *Recueil* seront diffusés gratuitement aux membres de l'AJEFNB, sur CD-ROM.

Conventions d'achat-vente : Nous en sommes aux dernières étapes de révision linguistique de ces conventions en immobilier. Elles viendront s'ajouter aux 7 tomes du *Recueil d'actes juridiques*, sur CD-ROM.

Règles de procédure du Nouveau-Brunswick annotées — Ce projet avance très bien. Nous visons toujours publier la nouvelle édition de cet important ouvrage au printemps 2005.

NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'AJEFNB est heureuse de vous annoncer qu'une diplômée de la Faculté de droit (2002), **Annie FOULEM-HACHÉ**, remplace Jocelyne LÉGER-NOWLAN pendant son congé de maternité, depuis le 25 octobre 2004. Originaire de Caraquet, Annie est membre du Barreau depuis 2003, ayant effectué son stage auprès du cabinet *Mockler Peters Oley Rouse & Williams*. Nous lui souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues !

PROFIL D'UN MEMBRE

Marie-France ALBERT — Détentrice de la maîtrise en sociologie et de la maîtrise en droit de l'Université d'Ottawa, Marie-France Albert est professeure à la Faculté de droit de l'Université de Moncton depuis 1988. Elle en a d'ailleurs été la vice-doyenne de 1992 à 1997 - sauf pendant une courte période en 1995 pendant laquelle elle en était la doyenne par intérim - et en est maintenant la doyenne pour un mandat régulier de cinq ans, qui a débuté le 1^{er} juillet de cette année. Depuis son arrivée à la Faculté, elle s'est livrée non seulement à l'enseignement et à la recherche mais a aussi rendu d'importants services à la collectivité. S'agissant de

la recherche, elle a publié, seule ou en collaboration, des articles sur des sujets variés, allant du droit d'être compris directement par les tribunaux dans la langue officielle de son choix à la responsabilité financière civile des entrepreneurs au Nouveau-Brunswick. Elle rédige actuellement un livre pour la série *La common law en poche* sur le style de la common law. Au chapitre des services à la collectivité, elle a notamment été administratrice de l'AJEFNB, de l'Association des avocats et des avocates de la région de Moncton, de la *Revue de la common law en français*, de la SNA et de la Société acadienne d'analyse politique. De même, elle a été rédactrice en chef de la Revue *Égalité*. Avant d'occuper le poste de professeure à la Faculté, elle a notamment été jurilinguiste au Centre de traduction et de terminologie juridiques, recherchiste à la Société Saint-Thomas d'Aquin à l'Île-du-Prince-Édouard et conseillère à la division familiale de la Cour provinciale à Campbellton.

Le Bref est publié par l'**Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick**.

Présidente Lynne CASTONGUAY

Adresse AJEFNB
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton
Moncton NB E1A 3E9

Téléphone (506) 853-4151
Télécopieur (506) 853-4152
Courriel ajefnb@umoncton.ca
Site Web www.ajefnb.nb.ca

L'AJEFNB est fière de pouvoir compter sur l'appui de ses quelque 260 membres.
